République Tunisienne Ministère de l'Enseignement Supérieur et de Recherche Scientifique

Université de Carthage

Institut National des Sciences Appliquées et de Technologie

Direction de la Vie Universitaire et des Relations avec l'Environnement



الجمهورية التونسية وزارة التعليم العالي والبحث العله

المعهد الوطني للعلوم التطبيقية والتكنولوجيا

إدارة الحياة الجامعية والعلاقات مع الم

Convention de stage d'été

Entre l'établissement d'origine de l'élève stagiaire,

Nom: Institut National des Sciences Appliquées et de Technologie Adresse: Centre Urbain Nord B.P 676 - 1080 Tunis Cedex Téléphone: (+216) 71 703 747 / 71 704 159.

Fax: (+ 216) 71 704 329 Email: dvure@insat.rnu.tn Site Web: http://www.insat.mu.tn

L'établissement d'accueil,

Nom: STRATGYZ SAS

Adresse: 2405 RTE DES DOLINES

Code Postal: 06560 Ville: VALBONNE Pays: FRANCE

Téléphone: Fax: +033 489418628 Email: strategyz@strategyz.io Site Web: http://strategyz.io/

et l'élève stagiaire et étudiant à l'INSAT

Spécialité : Réseaux Informatiques et Télécommunications

Nom et prénom : Sarrah Ben Halima

Date et lieu de Naissance : 16/11/2001

CIN Nº: 14773006

Passeport No: 1888466

Nationalité : Tunisienne

Adresse personnelle: 15 Rue Aflatoune Le Bardo

Email:sarrah.benhalima@insat.ucar.tn

Année d'obtention du Baccalauréat : 2020

Année de la première inscription à l'INSAT : 2020

Autre Diplôme :

Code Postal: 2000 Ville: Le Bardo

Tél.: +216 28 530 160

Spécialité : Sciences Expérimentale Mention : Très Bien

Nº d'inscription: 2000195

Année de l'obtention :

Réservé à l'encadrant à l'entreprise

Nom et prénom : Mohamed HAMDANI

Grade / Spécialité : Directeur Téléphone: +33 7 60 12 10 00

Mobile:

Email: ah@strategyz.io date: 04/04/2023

Signature et cachet de l'entreprise :

Sujet

Intitulé: Développement d'une application WEB

Objectif du travail demandé:

Conception et réalisation d'une application Web pour la gestion des ressources humaines

Environnement de travail: (matériel(s), Système (s), Méthodologie(s), autres)

République Tunisienne Ministère de l'Enseignement Supérieur et de Recherche Scientifique

Université de Carthage

Institut National des Sciences Appliquées et de Technologie

Direction de la Vie Universitaire et des Relations avec l'Environnement



الجمهورية التواسية ورارة التواسية ورارة التعليم المالي والبحث العلمي مده جاءة ورارة التعليم المالية والتكلولوجيا المعيد الوطني للعلوم التعليقية والتكلولوجيا وراة الحياة الجامعية والعلاقات مع المحيط

Article 1:

Cette convention régit les rapports entre l'INSAT, l'établissement d'accueil et l'élève stagiaire.

Article2:

Ce stage d'été a pour objet de compléter l'enseignement donné à l'INSAT.

L'employeur s'engage à ne faire exécuter par l'élève stagiaire que des travaux qui concourent à sa formation.

Article 3:

Le stage d'été d'une durée minimum d'un mois, période fixée d'un commun accord entre les parties contractantes, allant du 01/07/2023 au 31/08/2023.

Article 4:

L'établissement d'accueil s'engage à libérer l'élève stagiaire à partir de la fin de la période du stage afin qu'il puisse finaliser son rapport de stage.

Article 5:

L'élève stagiaire, pendant la durée de son séjour dans l'entreprise, demeurera étudiant de l'INSAT.

Article 6:

En cas de manquement, à l'une ou à l'autre de ses obligations et notamment à la discipline, l'établissement d'accueil se réserve le droit de mettre fin à la présente convention et d'en informer l'INSAT, établissement d'origine auquel appartient l'élève stagiaire.

Article 7:

L'élève stagiaire s'engage à se conformer aux horaires de travail, dans les mêmes conditions que l'ensemble du personnel de l'entreprise.

Article 8:

L'élève stagiaire est tenu, au même titre que l'ensemble du personnel, au secret professionnel et au respect des obligations et des devoirs édictés par la réglementation en vigueur. Article 9

L'élève stagiaire doit être couvert contre les risques de maladies, de maternité, d'invalidité et d'accidents de travail.

9-1 Stage en Tunisie:

De par son inscription à l'INSAT l'élève stagiaire est souscrit au régime de sécurité sociale de la Caisse Nationale de la Sécurité Sociale (CNSS) pour les assurances maladies et maternité ainsi qu'éventuellement les allocations familiales. Outre, concernant sa responsabilité civile à l'occasion des dommages qu'il peut causer pendant le stage, l'élève stagiaire est couvert, au frais de l'INSAT par la Mutuelle des Accidents Scolaires et Universitaires (MASU).

9-2 Stage à l'étranger :

L'élève stagiaire s'engage à se souscrire à un régime de sécurité sociale pour les assurances maladies et maternité ainsi qu'éventuellement les allocations familiales. L'élève stagiaire certifie qu'il est couvert par un organisme de son choix pour sa responsabilité civile à l'occasion des dommages qu'il peut causer pendant le stage; (accident survenant, pendant le stage, au cours du travail ou bien au cours du trajet).

Article 10:

L'élève stagiaire s'engage à remettre au responsable des stages en entreprise d'accueil un rapport de stage à la fin de la période de son stage.

Article 11:

L'entreprise d'accueil s'engage à remettre à l'élève stagiaire une attestation précisant la nature et la durée du stage effectué après réception du rapport de stage.

Article 12:

Une lettre d'évaluation de l'élève stagiaire, établie par le responsable à l'entreprise, sera envoyée à la Direction de la Vie Universitaire et des Relations avec l'Environnement de L'INSAT au plus tard une semaine après la date de la fin du stage.

L'élève stagiaire	Le représentant de l'établissement d'accueil	Le Directeur de l'INSAT
(Nom, Prénom et Signature obligatoires) Ben Halima Sarrah	(Cachet et Signature obligatoires)	(Cachet et Signature obligatoires)